

Les jeunes et le marché du travail au Zaïre : devenir professionnel de ceux qui abandonnent leurs études au cours du cycle secondaire

Niambi-Mayasi Batiotila

Volume 18, Number 1, 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/900721ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/900721ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Batiotila, N.-M. (1992). Les jeunes et le marché du travail au Zaïre : devenir professionnel de ceux qui abandonnent leurs études au cours du cycle secondaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 18(1), 83–100.
<https://doi.org/10.7202/900721ar>

Article abstract

This article examines the state of employment for students who leave secondary school without qualifications in one city of Zaïre. The study is based on the premise that certain characteristics of the labour market in developing countries affect the possibilities of equal opportunity for employment of graduates and drop-outs. The aim is to examine the extent to which secondary school dropouts constitute an economic in-balance.

Les jeunes et le marché du travail au Zaïre: devenir professionnel de ceux qui abandonnent leurs études au cours du cycle secondaire

Niambi-Mayasi Batiotila
Agent de recherche et de développement
Maison internationale de Québec

Résumé — Cet article traite du devenir professionnel des jeunes qui quittent le cycle secondaire long sans qualification dans une ville du Zaïre. Partant de la présomption que certaines caractéristiques du marché du travail dans les pays en développement influent sur les possibilités d'une égale probabilité d'emploi entre diplômés et décrocheurs, l'étude tente de cerner si l'abandon scolaire au cycle secondaire long constitue un gaspillage économique.

Le devenir socioprofessionnel des jeunes qui abandonnent leurs études en cours du cycle primaire ou secondaire est une question qui intéresse autant les éducateurs, les hommes politiques, les économistes, les sociologues, les organisations des jeunes que de nombreux chercheurs. Cet intérêt est suscité non seulement par la poussée vertigineuse des déperditions scolaires, mais aussi, et surtout, par les répercussions économiques et sociales de ce phénomène.

Pendant qu'on se demande comment résorber le phénomène de déperditions des effectifs scolaires, l'on se trouve de plus en plus confronté au problème d'intégration dans la vie active d'un nombre de plus en plus important des jeunes qui quittent l'école sans qualification requise. Comment rendre ces échecs scolaires utiles dans une société où l'inflation de diplômes galope et où un niveau d'éducation de plus en plus élevé est désormais exigé, même pour les emplois qui — en principe — ne l'exigeraient pas? Voilà une question qui préoccupe aujourd'hui de nombreux responsables de la jeunesse et de l'économie. Le débat semble donc passer de la mesure quantitative des abandons scolaires, de leur étiologie et des remèdes à y apporter aux répercussions économiques et sociales du phénomène.

Bien que les études sur la rentabilité de l'éducation aient révélé des taux de rendement élevés aux points de sortie du système scolaire moderne à diplôme, elles n'ont jamais montré qu'il n'y avait pas d'avantages à poursuivre des études sans obtention de diplôme. Et pourtant, les conventions sociales mettent l'accent sur le diplôme et considèrent ceux qui ne vont pas au bout du cycle ou qui ne détiennent pas de diplôme comme des déperditions scolaires. Cette

conception fait de plus en plus l'objet de débats. La question fondamentale qui se pose est celle de savoir si les abandons scolaires constituent réellement un coût économique et social — comme on a généralement tendance à le croire — ou si, au contraire, ces abandons sont économiquement et socialement rentables.

Très peu d'études systématiques portent sur cette problématique nouvelle de l'abandon scolaire. Très peu d'études, d'ailleurs, portent sur le devenir professionnel des décrocheurs scolaires (élèves qui abandonnent les études en cours du cycle sans l'avoir terminé avec succès). Les plus connues sont essentiellement françaises. La présente recherche porte sur les jeunes de la ville de Kisangani, au Zaïre, qui ont abandonné leurs études en cours du cycle secondaire long, entre 1981-82 et 1982-83.

Parmi les villes zaïroises, Kisangani occupe la troisième place du point de vue de l'importance économique et la cinquième place du point de vue de la population: elle abrite environ 339 000 habitants. Le taux de chômage de la population masculine avoisine 72 % (Huybretchs et Vanderlinden, 1980). La ville revêt, en fait, les caractéristiques essentielles des grandes villes zaïroises.

Notre étude est circonscrite dans le cadre d'une société qui fonde ses espoirs sur les jeunes et qui consent d'énormes sacrifices pour assurer leur éducation, fort convaincue que celle-ci constitue un investissement important qui conditionne le développement économique et social; une société où les attentes individuelles et collectives sont fondées sur l'éducation comme moyen par excellence de réalisation des fins psycho et socioéconomiques diverses, où le système d'enseignement vise essentiellement à former une main-d'oeuvre capable de travailler à tous les niveaux de la production de l'économie moderne, mais où, paradoxalement, les emplois relevant de ce secteur se font de plus en plus rares, pendant que l'inflation de diplômes galope d'année en année, de concomitance à l'augmentation vertigineuse des abandons scolaires.

Le devenir professionnel étant une entité multidimensionnelle, nous avons restreint ce vaste champ d'étude à quatre aspects: a) perspectives d'emploi; b) nature des occupations; c) correspondance éducation et emploi; d) revenu. Nos investigations se focalisent sur ces aspects.

L'article s'articule sur quatre grandes parties. Dans la première partie, nous posons la problématique de la recherche, tout en précisant les objectifs et l'importance de celle-ci. La deuxième partie est consacrée à quelques considérations théoriques sur les aspects du champ d'étude retenus. Dans la troisième partie, nous décrivons la méthodologie de la recherche, tandis que dans la quatrième partie nous rapportons les résultats de la recherche et en discutons. Une conclusion générale boucle le travail.

Problématique

Le problème d'abandon scolaire s'est toujours posé depuis que les institutions scolaires existent. C'est donc un vieux problème. Cependant, les débats sur ce problème ont connu une évolution récente qui a conduit à l'actualisation de

la problématique des abandons scolaires. Jusqu'à une époque plus récente, les chercheurs s'intéressaient surtout à la mesure quantitative du phénomène, à son étiologie et à sa prévention. Le but poursuivi était d'améliorer le rendement quantitatif interne du système scolaire.

Dans le système moderne «à diplôme», l'abandon scolaire est généralement considéré comme un coût, un gaspillage économique et social, puisqu'on suppose que les jeunes qui quittent le système scolaire avant de terminer leurs cycles de formation avec succès n'atteignent pas un niveau adéquat de compétences requises sur le marché du travail (Unesco, 1976). Voués au chômage ou au sous-emploi, ils demeurent peu productifs, constituent une charge sociale supplémentaire ou deviennent asociaux. De plus en plus, cependant, cette conception suscite des questions et fait l'objet de nombreux débats: on se demande si les produits non finis que sont les décrocheurs scolaires constituent en fait un coût, un gaspillage économique et social, ou si, au contraire, ils sont économiquement et socialement plutôt rentables. D'aucuns pensent que les décrocheurs scolaires n'ont plus de place dans la société par suite des changements technologiques et du relèvement des exigences d'éducation pour les emplois. Placés hors du marché du travail, réduits au chômage, ils constituent de ce fait un coût, un gaspillage économique et une menace sociale et politique, puisqu'ils tendent à sombrer dans la marginalisation sociale (Cerventes et Husted, 1965; Greene, 1966). D'autres nuancent ces propos en évoquant le concept *d'abandon utile*. Ils estiment que, du point de vue économique et social, l'on ne saurait compter pour rien les jeunes qui abandonnent l'école à partir d'un certain niveau, puisqu'ils peuvent jouer un rôle plus efficace dans la société (Lê Thanh Khoï, 1967; Unesco, 1972). Ce niveau se situerait au cycle secondaire.

L'on s'interroge donc de plus en plus sur le devenir professionnel et social des jeunes qui abandonnent leurs études en cours de cycle et sur le coût que cet abandon entraînerait. Nous avons circonscrit notre étude dans cette perspective. Nous nous intéressons particulièrement à l'aspect économique du problème. Nous partons de la thèse que certaines caractéristiques des marchés du travail des pays du Tiers-Monde jouent non seulement dans le sens d'équiprobabilité (égalité des chances) d'obtention d'emploi entre diplômés et décrocheurs scolaires, mais aussi dans celui de la différenciation de la nature de leurs occupations, de la non-correspondance éducation-emploi chez les décrocheurs et de la faiblesse de leur revenu.

Ces caractéristiques sont, notamment: 1) la dualité du marché du travail: secteur moderne contre secteur traditionnel; 2) le développement spectaculaire du secteur informel de l'économie moderne qui échappe aux normes formelles ou conventionnelles qui régissent généralement les rapports entre l'éducation et l'emploi; 3) l'existence d'entreprises familiales, le népotisme, le culte de l'âge, la valorisation de la femme, le travail des enfants, la débrouillardise, le sens plus élargi de la notion du travail; 4) la pénurie de la main-d'oeuvre qualifiée dans certains secteurs de l'économie moderne et la pléthore dans d'autres; 5) la fixation des prix attachée au diplôme contre le marché des normes alternatives

offert par les employeurs en quête d'une main-d'oeuvre moins chère; 6) l'extrême rareté des emplois relevant du secteur économique moderne.

Nous tenterons de démontrer cette thèse à travers la réalisation de six principaux objectifs: 1) évaluer les perspectives d'emploi des décrocheurs; 2) déterminer la nature de leurs occupations; 3) mesurer la correspondance entre l'éducation acquise à l'école et l'emploi occupé; 4) évaluer l'importance de leur revenu; 5) déterminer les facteurs qui conditionnent leur accès au marché du travail et à ses différents segments, la correspondance éducation-emploi et l'importance du revenu; 6) essayer, à travers ces indices, de répondre à la question suivante: du strict point de vue économique, l'abandon scolaire au niveau du second degré constitue-t-il un coût, un gaspillage?

C'est, en fait, une recherche à la fois descriptive et explicative qui tente de mettre en évidence la relation entre l'éducation et l'emploi, tout en tenant compte d'autres facteurs susceptibles d'affecter le devenir professionnel des décrocheurs. L'importance d'une telle étude réside en ce qu'elle pourrait contribuer à évaluer le rendement externe du système scolaire, dans une société qui fonde ses espoirs sur l'investissement en éducation et qui mobilise des ressources considérables à cet effet, mais où — paradoxalement — le nombre de jeunes qui abandonnent les études augmente considérablement. Elle pourrait, en effet, permettre: a) de mieux comprendre le processus de transition ou d'intégration de cette importante catégorie de main-d'oeuvre au marché du travail, donc de mieux appréhender les mécanismes de liaison entre l'éducation et l'emploi; b) d'évaluer l'utilisation des décrocheurs dans la société; c) de mieux orienter les décisions à prendre en matière de politique d'insertion professionnelle des jeunes, particulièrement les décrocheurs (OCDE, 1977).

Par ailleurs, en examinant le processus d'intégration des décrocheurs au marché du travail, en évaluant plus particulièrement le degré de correspondance éducation-emploi, peut-être pourrait-on parvenir à déterminer le niveau minimal de formation nécessaire pour une insertion adéquate des jeunes dans le monde du travail, ainsi que les possibilités qui leur sont offertes? Du point de vue théorique, les résultats de l'étude pourraient servir à valider certaines conceptions généralement admises au sujet des abandons scolaires: plus faibles opportunités d'emploi, non correspondance éducation-emploi, plus bas revenu, bref, important coût économique. Ils pourraient également servir de base de la formalisation d'un cadre théorique relatif au devenir professionnel des décrocheurs scolaires dans les pays du Tiers-Monde où le secteur économique informel connaît un développement spectaculaire.

Considérations théoriques

L'idéal aurait été de construire un cadre théorique sur le devenir professionnel des décrocheurs scolaires dans les pays en voie de développement, en vue de mieux étayer nos hypothèses et de mieux asseoir notre problématique. Cependant, la rareté des écrits dans ce domaine rend pareille entreprise difficile. Voilà pourquoi, en plus de notre thèse de départ, nous nous contenterons de

présenter ici quelques données théoriques pouvant servir de base à la construction d'une théorie et à la discussion des résultats de la recherche.

Théories d'intégration des décrocheurs au marché du travail

On trouve très difficilement dans la littérature des théories bien élaborées qui portent sur l'intégration professionnelle des décrocheurs. Nous citerons celle des changements technologiques de Greene (1966). Celle du «culte du parchemin» ne concerne pas directement les décrocheurs, mais elle peut s'y appliquer valablement.

Théorie des changements technologiques

Greene (1966) conçoit que le développement économique et les changements technologiques intervenus dans les pays industrialisés ont entraîné une élévation des exigences d'éducation en termes de niveau scolaire requis pour l'exercice des emplois, ainsi que celle de l'âge d'entrée au marché du travail. Les travailleurs les moins aptes, les moins doués et les moins instruits ne trouvent donc plus facilement un emploi. Et puisqu'un diplôme du cycle secondaire représente désormais le minimum acceptable pour obtenir un emploi, le manque de diplôme est un handicap sérieux qui exclut les décrocheurs du monde du travail et les marginalise dans la société.

Il semble qu'il n'y ait pas d'études permettant de vérifier cette théorie de façon satisfaisante. Les études récentes sur les implications des nouvelles technologies sur la formation professionnelle laissent penser «qu'on ne pourra observer ni une meilleure qualification de tous, ni une baisse générale du niveau de qualification» (Valette, 1986, p. 21). Et que dire de la situation des décrocheurs dans les pays en développement où la technologie est moins avancée et où le secteur économique moderne n'emploie qu'une infime proportion de la population active?

Théorie du «culte du parchemin»

La théorie du «culte du parchemin» est la variante de la précédente, à la seule différence que la suréducation remplace les changements technologiques: l'autonomie du système éducatif entraîne l'élévation du niveau des qualifications de la jeune génération. L'afflux de diplômés amène les employeurs à viser plus haut, à accroître sans cesse le niveau éducatif de recrutement, indépendamment des besoins réels de qualifications et en fonction de l'offre de la main-d'oeuvre ou du niveau de formation générale et professionnelle des demandeurs d'emplois, dans le but de maintenir le même niveau de sélection et d'acquérir une main-d'oeuvre mieux qualifiée à meilleur marché (Hallak, Caillods, Duplex, Fontmagre, Jalil, Many, Musa, Sayuti et Smock, 1981). Cette valorisation constante des emplois aurait pour conséquence logique la diminution des opportunités d'emploi pour les personnes les moins instruites — particulièrement les décrocheurs sans qualification reconnue — à mesure que les exigences d'éducation augmentent.

Comme pour la précédente, cette théorie n'est pas facile à vérifier, bien qu'elle soit très répandue. Dans certains cas, l'accroissement des exigences vise à combler un retard évident dans le niveau de qualifications de la main-d'oeuvre ou à répondre à l'élévation réelle des exigences de qualifications professionnelles, en fonction des changements dans le processus de production. Dans d'autres, il semble qu'il s'agisse effectivement de «crédentialisme».

Cependant, dans les pays en voie de développement, maints facteurs (ceux que nous avons évoqués dans notre thèse de départ, notamment) peuvent cependant atténuer l'importance de l'éducation dans l'accès au marché du travail.

Nature des occupations

Le succès d'un individu sur le marché du travail ne dépend pas seulement du fait qu'il occupe un emploi. Il dépend aussi de la nature de son occupation (Clark, 1983). Malgré la diversité des structures des occupations définies dans la littérature, les auteurs s'accordent au moins sur un point important: l'éducation est un déterminant majeur de l'accès aux différentes catégories occupationnelles; les travailleurs les moins instruits tendent à se situer au bas de l'échelle des occupations, tandis que les plus instruits tendent à se situer en haut de l'échelle (Youdi, 1984; Hallak *et al.*, 1981; Carnoy, Levin et King, 1981; Psacharopoulos, 1975). Il y a donc une certaine correspondance entre l'éducation et l'emploi.

Correspondance éducation — emploi

Selon le Conseil suisse de la science (1981), cette correspondance peut être envisagée sous l'angle de l'équilibre entre la formation acquise, les souhaits professionnels et les postes de travail disponibles (correspondance horizontale), sous celui de l'adéquation entre le niveau de formation et le niveau hiérarchique des positions professionnelles, entre la structure scolaire et la structure des occupations (correspondance verticale), ou encore sous celui de l'adéquation entre les qualifications acquises et celles exigées dans le monde du travail (correspondance du contenu). Les deux premières formes nous intéressent particulièrement, puisqu'elles peuvent servir d'indicateurs de l'utilisation des jeunes sortis de l'école sur le marché du travail. Mais l'interprétation de ces indicateurs est très délicate, étant donné la dynamique de la relation entre l'éducation et l'emploi qui rompt la correspondance entre les deux systèmes. Cette rupture est explicable, entre autres, par les changements technologiques, économiques et politiques, l'expansion rapide de l'enseignement et ses variations qualitatives, et l'autonomie du système éducatif (Hallak, Caillods, Duplex, Fontmagre, Jalil, Many, Musa, Sayuti et Smock, 1981; Conseil suisse de la science, 1981; Lê Thanh Khoi, 1971).

Éducation et revenu

Il existe une relation directe entre l'éducation et le revenu (Blaug, 1974). Plusieurs études ont démontré que l'éducation serait responsable de plus de 75 % des différences observées entre les revenus (Psacharopoulos, 1975). Aussi,

l'analyse de la fonction de rémunération dans certains pays du Tiers-Monde a montré que dans les pays à faibles revenus, l'éducation joue un rôle important dans la différence de salaires à l'intérieur des différents segments, certes, mais les différences de revenus entre segments sont beaucoup plus marquées (Carnoy *et al.*, 1981).

On peut, en fait, se demander si, étant donné le manque de qualification des décrocheurs et les particularités des marchés du travail dans les pays du Tiers-Monde, les revenus des décrocheurs s'écartent des revenus théoriques correspondant à leurs niveaux respectifs d'éducation.

Quelques études antérieures

Les études portant essentiellement sur le devenir professionnel des décrocheurs scolaires sont rares. Celles que nous avons pu trouver dans la littérature sont françaises (Giffard, Paul et Richard, 1985; Amiot et Fricket, 1976 et 1978; Héreau, 1975; Curkrowicz, Baillon, Lienart et Zarrabi, 1975). Toutes ces études, exceptée la première, portent sur les décrocheurs universitaires, c'est-à-dire des jeunes ayant déjà acquis une certaine qualification officiellement reconnue (le baccalauréat). L'enquête par questionnaire standardisé envoyé par la poste ou appliqué par sollicitation téléphonique est le principal instrument de collecte des données utilisé. La taille des échantillons varie entre 258 et 500 sujets, et l'analyse statistique des données est généralement simple: usage des pourcentages et du test du chi-carré.

Les résultats montrent que la situation professionnelle des décrocheurs universitaires n'est pas aussi alarmante qu'on le croit généralement, alors que celle des décrocheurs du cycle secondaire l'est effectivement: le taux de chômage varie entre 50 % et 60 %. Les jeunes sans qualification éprouveraient donc d'énormes difficultés d'intégration au marché du travail.

Hypothèses

Comme nous l'avons déjà dit, certaines caractéristiques des marchés du travail des pays en voie de développement jouent non seulement dans le sens d'équiprobabilité d'obtention d'emploi entre décrocheurs et diplômés, mais aussi dans celui de la différenciation de la nature de leurs occupations, de la non-correspondance éducation-emploi chez les décrocheurs et de la faiblesse de leur revenu. En conséquence: 1) décrocheurs et diplômés du cycle secondaire long ont les mêmes chances de trouver un emploi. Seule la nature de leurs occupations diffère: les premiers occupent des emplois essentiellement manuels et les seconds des emplois non manuels; 2) il y a une relation entre l'éducation et l'emploi: plus élevé est le niveau d'abandon scolaire, plus probablement l'emploi occupé correspond à la filière de formation scolaire. De même, plus bas est le niveau d'abandon scolaire, plus important est probablement le sous-emploi; et plus élevé est le niveau d'abandon, plus manifeste est probablement le sur-emploi; 3) quel que soit leur niveau d'éducation, les décrocheurs tirent généralement de leur travail un revenu en dessous de celui qui correspondrait norma-

lement à leur niveau de qualification scolaire. L'importance relative du revenu n'est pas associée au niveau d'éducation; 4) les chances de trouver un emploi, la correspondance éducation-emploi et l'importance relative du revenu sont associées à l'âge, au sexe, au statut socioéconomique et au type d'enseignement suivi. Elles dépendent toutefois du niveau de l'éducation.

Méthodologie

Variables

La variable dépendante (V.D.) est le devenir professionnel des décrocheurs scolaires, mesuré en termes de: a) perspectives d'emploi; b) nature des occupations; c) correspondance éducation-emploi; d) importance du revenu. Nous considérons ces dimensions de la variable comme les plus importantes.

La variable indépendante (V.I.) est l'éducation, que nous considérons à la fois comme dichotomique (nous distinguons les décrocheurs des diplômés d'État) et continue (différents niveaux d'éducation des décrocheurs, de 7 à 12 ans d'études).

Parmi d'autres facteurs, nous avons retenu comme variables de contrôle (V.C.) l'âge, le sexe, le statut socioéconomique, le type d'enseignement suivi et, dans certains cas, le type d'emploi occupé.

Collecte et traitement des données

Les données nécessaires à la vérification des hypothèses ont été recueillies auprès de 420 jeunes Boyomais (habitants de la ville de Kisangani) sortis du cycle secondaire long entre 1981 et 1983. L'échantillonnage était occasionnel. Nous avons d'abord retenu 7 écoles secondaires parmi les 12 concernées, compte tenu de leur répartition suivant les zones administratives, de leurs régimes de gestion et des types d'enseignements offerts. Nous avons ensuite relevé les noms et les adresses des élèves qui étaient supposés avoir quitté l'école en 1981-82 et 1982-83. Enfin, nous avons fait une relance de ces jeunes à travers la ville et avons interrogé tous ceux qui ont pu être repérés et qui répondaient aux critères suivants: a) être décrocheur ou diplômé d'État; b) avoir quitté l'école entre 1981-82 et 1982-83; c) n'avoir pas poursuivi les études après ces années, ni fait un apprentissage systématique. Parmi ces jeunes, on compte 115 diplômés d'État et 305 décrocheurs. Ces deux groupes diffèrent significativement selon l'âge, le sexe, le type d'enseignement suivi et, bien sûr, le niveau d'éducation.

L'enquête fut menée de décembre 1985 à février 1986, sous forme d'entretien structuré, conduit à l'aide d'un questionnaire standardisé. Les données recueillies ont été analysées par ordinateur, avec le logiciel S.P.S.S. L'analyse tabulaire à plusieurs variables a été retenue comme méthode de traitement statistique. Les pourcentages ont permis de décrire les résultats, tandis que le test du chi-carré et le coefficient de corrélation tau de Kendall nous ont permis de prendre des décisions statistiques.

Résultats

Dans cette partie, nous rappellerons les hypothèses de recherche et présenterons, tout en les discutant, l'essentiel des résultats ayant permis leur vérification.

Perspectives d'emploi et nature des occupations

Nous avons voulu vérifier l'hypothèse selon laquelle les décrocheurs et les diplômés du cycle secondaire long auraient les mêmes chances de trouver un emploi, et seule la nature de leurs occupations serait différente. Pour y arriver, nous avons d'abord comparé les taux d'activité et de chômage entre les deux groupes. Il convient de noter que l'inactivité a été assimilée au chômage, parce que, tout comme Giffard *et al.* (1985), nous considérons cette situation comme «l'intériorisation des difficultés d'ensemble prévalant sur le marché du travail» qui pousse les jeunes hors de ce marché.

Les résultats ont montré que le taux d'activité s'élevait à 54,8 % chez les diplômés d'État, tandis qu'il était de 49,5 % chez les décrocheurs. Inversement, le taux de chômage était de 45,2 % chez les premiers et de 50,5 % chez les seconds. La différence observée entre les taux des deux groupes (5 %) n'est pas significative, avec une marge d'erreur de 1 % ($x^2 = 0,94$, 1dl, $p = 0,3426$). De ce strict point de vue, on peut donc dire que décrocheurs scolaires et diplômés d'État ont les mêmes chances de trouver un emploi. Nous avons également comparé les deux groupes quant à la nature de leurs occupations. Nous avons constaté que les décrocheurs étaient proportionnellement plus nombreux que les diplômés à exercer des activités manuelles (41,1 % contre 4,8 %). Inversement, ces derniers étaient proportionnellement plus nombreux à tenir des emplois non manuels (95,2 % contre 58,9 %). La différence entre les deux groupes est significative ($x^2 = 25,89$, 1dl., $p = 0,0000$, $V = 0,36$).

La différence était encore très marquée lorsque nous avons distingué les emplois salariés des emplois non salariés. En effet, les diplômés d'État occupaient généralement des emplois salariés (68,3 %), tandis que les décrocheurs tenaient principalement des emplois non salariés (65,7 %; $x^2 = 20,58$, 1dl, $p = 0,0000$, $V = 0,31$).

Tous ces résultats nous ont amené à confirmer notre première hypothèse: il y a équiprobabilité d'obtention d'emploi, mais différence dans la nature des occupations entre les deux groupes. Les décrocheurs et les diplômés d'État de la ville de Kisangani ont les mêmes chances de trouver un emploi, mais ce à quoi ils s'emploient diffère significativement. La détention d'un diplôme d'État prédispose les jeunes à obtenir des emplois salariés et augmente leurs chances de trouver des emplois non manuels, tandis que l'abandon scolaire les prédispose à obtenir des emplois non salariés et augmente leurs chances de trouver des occupations manuelles. Cela signifie que devant les employeurs qui paient les services des travailleurs, les décrocheurs scolaires auraient moins de chances que les diplômés d'État d'être embauchés. Le diplôme serait donc encore valorisé sur le marché du travail.

Correspondance éducation-emploi

Nous avons également voulu vérifier s'il y avait une relation entre l'éducation et l'emploi, plus précisément, si l'emploi occupé correspondait plus à la filière de formation suivie lorsque le niveau d'abandon scolaire était plus élevé que lorsqu'il était plus bas (correspondance horizontale); si le sous-emploi était plus important lorsque le niveau d'abandon scolaire était plus bas que lorsqu'il était plus élevé, et si, inversement, le sur-emploi était plus manifeste lorsque le niveau d'abandon était plus élevé que lorsqu'il était plus bas (correspondance verticale).

Le premier volet de l'hypothèse fut vérifié en examinant, pour chaque niveau d'éducation atteint, la correspondance entre le type d'emploi occupé et la filière de formation suivie. Les résultats confirment cette partie de l'hypothèse. En effet, la majorité des décrocheurs (70,3 %) exerçaient des activités qui ne relevaient pas de leurs domaines de formation scolaire. Ils étaient professionnellement très mobiles. Seulement 29,7 % ne connaissaient donc pas cette mobilité horizontale. Cette situation est semblable à celle que vivaient les diplômés d'État: 58,7 % exerçaient des activités en dehors de leurs domaines de formation. La correspondance horizontale éducation-emploi n'était pas associée au niveau d'éducation.

Nous avons vérifié le second volet de l'hypothèse en comparant les niveaux d'éducation des décrocheurs et leurs niveaux théoriques d'entrée au marché du travail. Cette comparaison permet de distinguer trois catégories de sujets en situation de travail: a) les «sous-employés» (dont le niveau d'occupation est inférieur au niveau d'éducation); b) les «adéquatement employés» (dont le niveau d'occupation coïncide avec le niveau d'éducation); c) les «sur-employés» (dont le niveau d'occupation est supérieur au niveau d'éducation). Bien que très discutable, cette distinction trouve sa justification dans le parallélisme évident établi par la Fonction publique zairoise (principal pourvoyeur des emplois modernes auxquels le système scolaire prépare les jeunes), entre le niveau d'entrée dans les emplois modernes et celui de sortie du système scolaire. Les résultats ont révélé, en général, que la part du sous-emploi était assez importante parmi les 143 sujets dont il était possible d'évaluer la correspondance verticale éducation-emploi: 45,5 % étaient sous-employés, 29,4 % adéquatement employés et 25,2 % sur-employés.

Par ailleurs, les données ont montré que seuls le niveau d'éducation et le type d'enseignement suivi étaient associés à la correspondance verticale éducation-emploi. Contrairement à ce que stipule ce volet de l'hypothèse, le sous-emploi paraît plus important en haut qu'en bas de l'échelle des niveaux d'éducation (niveaux d'abandon scolaire), tandis que le sur-emploi semble plus manifeste en bas qu'en haut de l'échelle. En effet, chez les décrocheurs, les taux respectifs de sous-emploi, d'emploi adéquat et de sur-emploi par niveau d'éducation sont de 34,8 %, 0 % et 65,2 % à 7 ans; de 23,8 %, 4,8 % et 71,4 % à 8 ans; de 26,5 %, 58,8 % et 14,7 % à 9 ans; de 51,6 %, 45,2 % et 3,2 % à 10 ans; de 92,3 %, 7,7 % et 0 % à 11 ans; et de 71,4 %, 28,6 % et 0 % à 12 ans.

La relation entre la correspondance verticale et le niveau d'éducation est très fortement négative ($\tau = -0,50$, $p = 0,0000$).

Ce résultat est troublant, puisqu'il contredit ce qui est généralement admis, à savoir que les individus les moins instruits sont plus frappés par le sous-emploi. Cette situation pourrait s'expliquer principalement par trois raisons: a) dans la course aux emplois modernes, la concurrence entre décrocheurs et diplômés est plus forte à 10, 11 et 12 ans d'études, car ce sont les principaux points de sortie du cycle secondaire dans la ville de Kisangani. Elle est moins forte aux niveaux les plus bas. D'où, probablement, la prédominance du sous-emploi des décrocheurs en haut de l'échelle et celle du sur-emploi au bas de l'échelle; b) le travail au sein des entreprises familiales ou dans le secteur indépendant pourrait aussi expliquer en partie le sur-emploi des jeunes ayant un bas niveau d'éducation; c) le secteur informel de l'économie moderne se développe de façon spectaculaire dans les villes zaïroises (Pain, 1984). Ce courant s'observe d'ailleurs partout en Afrique et au Tiers-Monde (Dijk, 1986; Clark, 1983; Lamoure, 1981; Schiefelbein et Grossi, 1979). Le rythme de création d'emplois y est actuellement plus grand que dans le secteur formel où l'on assiste à un ralentissement, voire une diminution du nombre d'emplois (Unesco, 1976). Or, la plupart des emplois créés dans le secteur informel ne requièrent qu'environ 9 à 10 ans d'éducation. Ainsi, la convergence des décrocheurs vers ces emplois entraînerait le sous-emploi de ceux dont le niveau d'éducation est plus élevé et le sur-emploi de ceux dont ce niveau est plus bas.

Considérant ces trois éléments combinés, nous dirons donc ceci: puisqu'à partir de 10 ans d'études les décrocheurs sont fortement concurrencés par les diplômés sur le marché du travail, étant donné que la plupart des emplois disponibles relèvent désormais du secteur informel et n'exigent que 9 à 10 ans d'études, que bon nombre de décrocheurs travaillent dans des entreprises familiales ou pour leur propre compte, la tendance est probablement à la convergence vers ces emplois, entraînant ainsi le sous-emploi des plus instruits et le sur-emploi des moins instruits. La convergence vers les emplois situés dans la zone de forte concentration des emplois modernes (9 - 10 ans d'études) produirait donc une mobilité descendante (sous-emploi) chez ceux dont le niveau d'éducation est plus élevé (11, 12 ans) et une mobilité ascendante chez ceux dont le niveau est plus bas (7, 8 ans).

En définitive, au-delà de 9 ans d'études, les décrocheurs seraient généralement mal utilisés sur le marché du travail, puisqu'ils étaient pour la plupart sous-employés. Évidemment, cela n'est valable que s'il est établi que sous-emploi égale mauvaise utilisation des ressources humaines. Ce qui est loin de faire l'unanimité! En termes de temps de travail, on note toutefois un abus: les décrocheurs accomplissaient en moyenne 52 heures de travail par semaine, alors que le temps normal est de 45 heures.

Comparativement aux diplômés d'État, les décrocheurs étaient plus frappés par le sous-emploi (45,5 % contre 40,3 %), moins adéquatement employés (29,4 % contre 50,1 %) et plus sur-employés (25,2 % contre 9,6 %). La diffé-

rence était plus frappante lorsque la comparaison était faite entre diplômés d'État et décrocheurs de même niveau d'éducation (12 ans): ces derniers accusaient un taux de sous-emploi de 71,4 %, comparativement à 40,3 % chez les diplômés d'État; ils étaient également moins adéquatement employés (28 % contre 50,1 %).

Revenu

Nous avons voulu savoir si les décrocheurs tiraient de leur travail un revenu en dessous de celui qui correspondait normalement à leur niveau de qualification scolaire (quel que fût leur niveau d'éducation), et si l'importance relative de leur revenu n'était pas effectivement associée au niveau d'éducation. L'importance relative du revenu a été évaluée à l'aide des rémunérations minima nettes interprofessionnelles par niveau d'éducation. Nous avons utilisé le barème de la Fonction publique en vigueur au Zaïre au moment de l'enquête. L'échelle de rémunérations minima nettes, en Z (zaïres), par niveau d'éducation appliquée à partir du 20 juillet 1985 se présentait ainsi: 724 Z pour 7 ans d'éducation; 742 Z pour 8 ans; 765 Z pour 9 ans; 778 Z pour 10 ans; 787 Z pour 11 ans; et 796 Z pour 12 ans. La comparaison entre les revenus déclarés et les rémunérations minima nettes interprofessionnelles par niveau d'éducation nous a permis d'évaluer l'importance relative des revenus individuels et de classer les sujets en trois catégories distinctes: a) à revenu faible; b) à revenu moyen; c) à revenu élevé. Le revenu est faible s'il est inférieur à la rémunération minimum nette par niveau d'éducation correspondante. Il est moyen s'il égale ou dépasse cette rémunération, sans toutefois atteindre celle qui correspond au niveau supérieur, et élevé s'il atteint ou dépasse celle-ci.

Les résultats obtenus révèlent que la plupart des décrocheurs en situation d'emploi (71,4 %) avaient un revenu au-dessus de la «norme» théorique. Seulement 4,8 % avaient un revenu moyen et 23,8 % un revenu faible. Ces résultats infirment la première partie de l'hypothèse qui suppose que les décrocheurs sont sous-payés. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la plupart des décrocheurs travaillaient dans les secteurs privé et indépendant, où les revenus sont généralement plus élevés que dans le secteur public. Il est également possible que le temps de travail ait compensé, dans une certaine mesure, le sous-emploi ou le manque de qualification.

L'importance relative du revenu n'était pas associée au niveau d'éducation. En effet, les pourcentages des sujets à revenus faible, moyen et élevé par niveau d'éducation étaient, respectivement, de 40 %, 0 % et 60 % à 7 ans; de 54,5 %, 0 % et 45,5 % à 8 ans; de 15,8 %, 0 % et 84,2 % à 9 ans; de 4,3 %, 4,3 % et 91,4 % à 10 ans; de 30 %, 0 % et 70 % à 11 ans; et de 27,3 %, 27,3 % et 45,4 % à 12 ans. La corrélation entre les deux variables n'est pas significative ($\tau = 0,50$, $p = 0,2924$). Nous pensons que le fait d'avoir tenu compte du niveau d'éducation dans l'évaluation de l'importance du revenu aurait neutralisé les effets de ce facteur sur le revenu.

Nous tenons aussi à remarquer que les résultats sur le revenu des décrocheurs doivent être considérés avec réserve pour deux raisons principales.

D'une part, très peu de décrocheurs avaient déclaré leurs revenus (84 sur 151, soit 55,6 %). Il est même difficile de vérifier l'authenticité de toutes les déclarations, surtout celles des non-salariés. D'autre part, notre échelle d'évaluation du revenu ne s'est pas avérée suffisamment discriminative, probablement parce qu'elle relève de la Fonction Publique, alors que la plupart des décrocheurs travaillaient dans les secteurs privé et indépendant. Cependant, l'utilisation de cette échelle se justifie par le fait qu'elle reflète la politique salariale du pays, à laquelle les entreprises privées sont appelées à souscrire.

Enfin, l'expression «revenu élevé» ne signifie nullement revenu suffisant, dans un pays comme le Zaïre où les salaires sont généralement fixés à un niveau plus bas que le minimum vital réel (Huybretchs et Vanderlinden, 1980; Rymeman, 1980).

Contrôle des variables

L'éducation (V.I.) n'étant pas le seul facteur susceptible d'influencer le devenir professionnel des décrocheurs (V.D.), nous avons, enfin, cherché à vérifier si ce dernier était associé à d'autres facteurs et à contrôler les effets de ces facteurs sur la relation observée entre la variable dépendante et la variable indépendante. Nous sommes donc parti de l'hypothèse que les chances de trouver un emploi, la correspondance éducation-emploi et l'importance relative du revenu sont associées à l'âge, au sexe, au statut socioéconomique et au type d'enseignement suivi, mais qu'elles dépendent toutefois du niveau d'éducation.

La corrélation des variables de contrôle aux perspectives d'emploi a révélé que ces dernières étaient associées à l'âge, au sexe et au type d'enseignement suivi, mais pas au statut socioéconomique. Le tableau 1 résume cette situation.

Tableau 1
Relations entre variables de contrôle (V.C.) et perspectives d'emploi (V.D.)

VC	x^2	dl	p	V	Observations
Âge	16,35	2	0,0000	0,20	S
Sexe	9,78	1	0,0033	0,15	S
SSE	1,26	2	0,5382	0,05	NS
TES	10,10	3	0,0183	0,16	S

Notes. SSE: statut socio-économique; TES: type d'enseignement suivi; S: relation significative; NS: relation non significative.

Le taux de chômage est une fonction inverse de l'âge: il était de 82,6 % chez les jeunes de 15 à 17 ans, de 51,1 % chez ceux de 18 à 23 ans, et de 36,6 % chez ceux de 24 ans et plus. Cela vient confirmer ce que l'on trouve généralement dans les écrits. Les garçons étaient plus actifs que les filles (55,4 % contre

38 %), et les jeunes issus de l'enseignement normal étaient également plus actifs (62 %) que ceux sortis des enseignements général (50,6 %), technique (48,2 %) et du premier cycle (41,2 %).

L'influence de l'âge serait en partie due au fait que les employeurs préféreraient recruter des candidats physiquement et mentalement plus mûrs. Il ne faut pas non plus perdre de vue la relation entre l'âge et le niveau d'éducation, bien que l'association entre ce dernier et les perspectives d'emploi ne se soit pas révélée significative. Celle du sexe s'expliquerait, entre autres, par le statut et le rôle de la femme dans la société traditionnelle, lesquels imprègnent encore considérablement les habitudes dans les sociétés africaines, aujourd'hui confrontées au dualisme du traditionalisme et du modernisme.

Enfin, celle du type d'enseignement suivi serait attribuable à l'âge et aux attentes des jeunes sortis des différentes sections: ceux issus du premier cycle étaient plus jeunes que d'autres; les attentes de ceux issus du technique étaient probablement plus élevées que celles de ceux sortis d'autres sections, en ce qu'ils auraient plus tendance à chercher des emplois correspondant à leurs domaines de formation, alors que d'autres, seraient plus disposés à accepter n'importe quel emploi, convaincus de la rareté des emplois relevant de leur domaine de formation. Cela est à la fois dû à l'orientation même des sections et à la conjoncture économique très défavorable au développement et au maintien des emplois.

L'association entre les perspectives d'emploi des décrocheurs et leur niveau d'éducation n'était pas significative. Les taux d'activité et de chômage par niveau d'éducation étaient, respectivement, de 41,5 % et 58,5 % à 7 ans; de 38,9 % et 61,1 % à 8 ans; de 51,5 % et 48,5 % à 9 ans; de 68,1 % et 31,9 % à 10 ans; de 58,8 % et 46,2 % à 11 ans; et de 48,9 % et 51,1 % à 12 ans. Du point de vue statistique, la relation entre les deux variables est aléatoire. Les chances de trouver un emploi ne dépendraient donc pas du niveau d'éducation chez les décrocheurs scolaires. Nous avons ainsi infirmé l'un des aspects de la dernière partie de notre hypothèse.

Quant à la nature des occupations, ni l'âge, ni le sexe, ni le statut socio-économique, ni même le type d'enseignement suivi ne lui étaient associés. Le statut scolaire (le fait d'être ou de ne pas être diplômé d'État) ne lui était associé que dans le cas des jeunes âgés de 18 ans et plus, sortis d'autres sections que le premier cycle secondaire.

Rappelons, en passant, que nous avons déjà examiné la relation entre le niveau d'éducation et la correspondance éducation-emploi. Cette dernière n'était pas associée à toutes les variables de contrôle, excepté pour le type d'enseignement suivi. Suivant cette variable, le sur-emploi serait caractéristique des sortants du premier cycle secondaire, l'emploi adéquat serait plus manifeste parmi ceux de l'enseignement technique, tandis que le sous-emploi frapperait plus ceux des enseignements normal et général.

En effet, les taux de sur-emploi, d'emploi adéquat et de sous-emploi s'élevaient, respectivement, à 65,8 %, 2,6 % et 31,6 % pour les premiers; à 21,6 %, 48,6 % et 29,8 % pour les seconds; et à 5,2 %, 33,4 % et 61,4 % pour les derniers ($\chi^2 = 59,67$, 6 dl, $p = 0,0000$, $V = 0,46$). Parmi les faits qui justifient ce phénomène, on peut mentionner les suivants: les sortants du premier cycle secondaire sont presque les seuls à avoir un niveau d'éducation de 7 à 8 ans; l'enseignement technique est l'un des mieux finalisés professionnellement au Zaïre; les débouchés pour les enseignements normal et général étant actuellement moindres, les sortants de ces enseignements amoindrieraient leurs exigences dans leur stratégie de recherche de l'emploi.

La correspondance horizontale éducation-emploi n'était pas associée au niveau d'éducation; elle n'était pas non plus associée à l'âge, mais l'était, néanmoins, au sexe, au statut socioéconomique et au type d'enseignement suivi. Ainsi, les garçons étaient plus mobiles que les filles (76,2 % contre 45,5 %). Le statut socioéconomique était plus élevé, la mobilité professionnelle était moins grande: 33,3 % chez les décrocheurs issus du SSE élevé, 56,3 % chez ceux du SSE moyen et 78,8 % chez ceux du SSE bas. Les sortants de l'enseignement technique étaient moins mobiles (27,8 %) que ceux des enseignements général (86,7 %) et normal (95 %). Les emplois salariés semblaient correspondre davantage aux domaines de formation que les emplois non salariés (47,5 % contre 20 %). L'avantage des filles sur les garçons pourrait s'expliquer par la concurrence (qui serait moins forte chez elles), par la tendance à la féminisation de certaines professions et par les effets du mouvement féministe de libération des femmes.

Les effets probables du statut socioéconomique seraient attribuables à l'existence des entreprises familiales et à l'importance des relations humaines que les parents à statut élevé ou moyen entretiennent généralement avec les employeurs. Ceux du type d'enseignement seraient explicables de la même façon que celle évoquée pour expliquer la correspondance verticale selon le type d'enseignement. Quant à ceux du type d'emploi, nous estimons que l'employeur qui paie les services des travailleurs qu'il utilise ne saurait perdre de vue cet important critère de recrutement qu'est le type de formation acquise par les candidats.

Enfin, ni l'âge, ni le sexe, ni même le statut socioéconomique n'étaient associés à l'importance relative du revenu chez les décrocheurs. Seul le type d'enseignement suivi lui était associé. L'enseignement technique semble offrir les meilleures perspectives de revenu, les enseignements normal et général suivent. Le premier cycle secondaire offrirait moins d'avantages pécuniaires. Cela porte à croire que le suremloi qui caractérise les sortants de ce cycle ne procure pas d'avantages financiers. Les employeurs tendraient, en fait, à maximiser le rendement aux niveaux d'éducation supérieurs et à maximiser les profits aux niveaux inférieurs. De plus, dans les secteurs privé et indépendant, le genre d'activité exercée est un facteur important de différenciation des revenus. Ce qui pourrait expliquer, en partie, l'association entre le type d'enseignement

suiwi et l'importance relative du revenu. Enfin, il pourrait y avoir une relation entre cette dernière et la correspondance éducation-emploi.

En définitive, la dernière hypothèse a partiellement été confirmée dans les cas où nous avons observé une relation significative entre les variables considérées, tandis qu'elle a été rejetée dans d'autres cas. De plus, seule la correspondance verticale éducation-emploi semblait dépendre du niveau d'éducation, la relation entre les deux variables s'étant révélée très forte. Toutefois, cela ne serait valable que dans le cas des décrocheurs âgés de 18 ans et plus, sortis des types d'enseignements autres que le premier cycle secondaire.

Conclusion

Bien que les études sur la rentabilité de l'éducation aient révélé des taux de rendement élevés aux points de sortie du système scolaire moderne à diplôme, elles n'ont jamais montré qu'il n'y avait pas d'avantages à poursuivre des études sans l'obtention de diplôme. Pourtant, les conventions sociales mettent l'accent sur le diplôme et considèrent ceux qui ne vont pas au bout du cycle comme des déperditions scolaires.

Plusieurs études africaines, celles de l'Unesco (1972, 1976), notamment, ont signalé le retour à l'analphabétisme en deçà de certains seuils de scolarisation. Ce qui peut constituer des coûts sociaux importants. Au niveau secondaire, l'analphabétisme fonctionnel peut aussi entraîner pareille «déséconomie». Tout dépend de la structure du travail, de la structure sociale ainsi que des qualités non scolaires que ne manquent pas de posséder ceux qui abandonnent les études.

Les caractéristiques des marchés du travail que nous avons évoquées dans notre thèse de départ permettent, en effet, à ces marchés de tirer partie des «normes alternatives» qui régissent leur accès, de concomitance aux normes conventionnelles essentiellement basées sur le diplôme. Tous les pays plus ou moins développés ont d'ailleurs un tiers secteur «informel» ou «noir» qui échappe aux normes conventionnelles tendant à régir de plus en plus les rapports entre l'éducation et l'emploi.

Après l'examen des données d'enquête, nous avons la présomption que, aussi longtemps que les marchés du travail revêtiront des caractéristiques qui permettent aux décrocheurs d'échapper aux normes formelles de recrutement ou d'accès à l'emploi, aussi longtemps que l'école fonctionnera comme un filtre pour les employeurs et comme un instrument qui permet la mobilité sociale, les décrocheurs trouveront leurs emplois, mais seulement les emplois auxquels la société les destine.

Il semble que terminer avec succès le cycle secondaire signifie accéder au secteur formel de l'économie moderne, et abandonner les études en cours du cycle signifie être relégué au secteur informel de l'économie moderne, sinon au secteur traditionnel. Si tel est le cas, on ne saurait s'attendre à une correspon-

dance étroite éducation-emploi chez les décrocheurs, car tout dépend des niveaux d'éducation qu'exigent les emplois offerts par ces secteurs. Les abandons scolaires seraient-ils voulus par la société — consciemment ou inconsciemment —, dans le but d'établir un certain équilibre entre la structure des emplois du secteur moderne (qui est pyramidale) et celle du système scolaire (qui l'est aussi)? La question mérite d'être examinée de près.

Il est indéniable que les décrocheurs constituent à certains égards un coût économique énorme. À lui seul, le taux de chômage indique à quel point leur situation sur le marché du travail est dramatique: environ 50 % de cette importante main-d'oeuvre demeure encore complètement inutilisée, 4 à 5 ans après sa sortie de l'école. Et dans l'hypothèse que le sous-emploi constitue un gaspillage, plusieurs compétences seraient également gaspillées parmi les décrocheurs en situation d'emploi. Mais cette question reste encore à élucider. En fait, les résultats ne permettent pas de démontrer que l'abandon scolaire en cours du cycle secondaire constitue un coût beaucoup plus important que l'obtention d'un diplôme. L'étude a finalement soulevé plus de questions qu'elle n'en a résolues. C'est d'ailleurs l'une des caractéristiques essentielles des études exploratoires maintes fois soumises à de nombreuses limites (représentativité de l'échantillon, fiabilité de certaines données, validité des résultats, etc.). Voilà pourquoi nos résultats doivent être considérés avec beaucoup de circonspection et nos conclusions plus comme des hypothèses qu'il faudra vérifier dans des études plus élaborées, plutôt que comme une généralisation des observations faites dans le cadre de la présente enquête.

Abstract — This article examines the state of employment for students who leave secondary school without qualifications in one city of Zaïre. The study is based on the premise that certain characteristics of the labour market in developing countries affect the possibilities of equal opportunity for employment of graduates and drop-outs. The aim is to examine the extent to which secondary school dropouts constitute an economic imbalance.

Resumen — Este artículo presenta lo que llegan a ser profesionalmente los jóvenes que quitan el ciclo secundario largo sin calificaciones, en una ciudad del Zaïre. Partiendo de la suposición que ciertas características del mercado de trabajo en el país en desarrollo influyen en las posibilidades de igual probabilidad de empleo entre diplomados y los que interrumpen los estudios, el artículo trata de circunscribir si el abandono escolar en el ciclo secundario largo constituye un derroche económico.

Zusammenfassung — Dieser Artikel behandelt die Berufsaussichten der Jugendlichen, die in einer Stadt in Zaïre die höhere Schule ohne Berufsabschluss verlassen. Ausgehend von der Annahme, dass gewisse Eigenheiten des Arbeitsmarktes in den Entwicklungsländern die Möglichkeit gleicher Anstellungschancen für Kandidaten mit oder ohne abgeschlossene Ausbildung bieten, versucht die Studie herauszufinden, ob der Abbruch des Besuches der höheren Schule einen wirtschaftlichen Verlust bedeutet.

RÉFÉRENCES

- Amiot, M. et Fricket, A. (1976). *Le devenir des étudiants de l'Université de Nice non réinscrits après deux ans d'études*. Paris: Centre d'études des mouvements sociaux.
- Amiot, M. et Fricket, A. (1978). *À quoi sert l'université? Une unité, ses étudiants et le marché d'emploi*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Blaug, M. (1974). *L'éducation et le problème de l'emploi dans les pays en voie de développement*. Genève: Bureau International du Travail.
- Carnoy, M., Levin, H. M. et King, K. (1981). *Éducation, travail et emploi-II*. Paris: Unesco, Institut International de Planification de l'Éducation.
- Cervantes, L. F. et Husted, G. P. (1965). *The dropout: Causes and cures*. Ann Arbor, MI: The University of Michigan Press.
- Clark, D. H. (1983). *How secondary school graduates perform in the labor market: A study of Indonesia*. Washington, DC: Banque Mondiale, World Bank Staff Working Papers, n° 615.
- Conseil suisse de la science. (1981). *Formation universitaire et emploi: problèmes, analyse, perspectives*. Berne: Conseil suisse de la science.
- Curkrowicz, H., Baillon, D., Lienart, J. et Zarrabi, C. (1975). *Que sont devenus les étudiants sortis au bout d'un an des universités lilloises? Villeneuve d'Ascq, France: Institut de sociologie de l'Université de Lille I.*
- Dijk, M. P. (1986). *Burkina-Faso: le secteur informel de Ouagadougou*. Paris: L'Harmattan.
- Giffard, A., Paul, J. J. et Richard, M. (1985). *Stratégies et trajectoires des jeunes sans diplôme*. Dijon: Centre national de la recherche scientifique.
- Greene, B. I. (1966). *Preventing student dropout*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.
- Hallak, J., Caillods, F., Duplex, J., Fontmagre, O., Jalil, A., Many, C., Musa, I., Sayuti, A. et Smock, A. C. (1981). *Éducation, travail et emploi-I: éducation, formation et accès au marché du travail*. Paris: Unesco, Institut international de planification de l'éducation.
- Héraux, J. (1975). *Le devenir des étudiants de l'Université de Nice non réinscrits après un an d'études*. Paris: Centre des mouvements sociaux.
- Huybrechts, A. et Vanderlinden, J. (1980). *Du Congo au Zaïre 1960-1980: essai et bilan*. Bruxelles: Centre de recherche et d'information socio-politiques.
- Lamouré, J. (1981). *Les relations éducation / emploi*. Paris: Unesco.
- Lê Thanh Khoi. (1967). *L'industrie de l'enseignement*. Paris: Éditions de Minuit.
- Lê Thanh Khoi. (1971). *L'enseignement en Afrique tropicale*. Paris: Presses Universitaires de France.
- OCDE (1977). *Éducation et vie active*. Paris: OCDE.
- Pain, M. (1984). *Kinsbasa, la ville et la cité*. Paris: Éditions de l'Orstorm.
- Paul, J. J. (1984). *Le syndrome du diplôme et le chômage des jeunes diplômés: cas du Zaïre*. Dijon: Centre national de la recherche scientifique.
- Psacharopoulos, G. (1975). *Revenu et éducation dans les pays de l'OCDE*. Paris: OCDE.
- Rymeman, J. (1980). Classes sociales, pouvoir et économie au Zaïre ou «Comment le sous-développement enrichit les gouvernements». *Genève-Afrique*, 1(1), 47-53.
- Schiefelbein, E. et Grossi, M. C. (1979). Differences between the United States and Latin America premises about education and work. *In Education and work: A symposium* (p. 17-22). New York: Institut of International Education.
- Unesco. (1972). *Étude statistique sur les déperditions scolaires*. Paris: Unesco, Bureau international de l'éducation.
- Unesco. (1976). *République du Zaïre: étude sectorielle de l'éducation* (Rapport confidentiel). Paris: Unesco.
- Valette, M. F. (1986, mars). *Bibliographie annotée sur les implications de l'introduction de nouvelles technologies sur la formation professionnelle*. Genève: Bureau International du Travail, Programme des politiques de formation, document de travail n° 11.
- Youdi, V. (1984). *Further education and employment of school leavers (A national profile and tracer study of the 1974 secondary school graduates in Zaïre)*. Paris: Centre de recherche pour le développement international et Unesco, Institut international de planification de l'éducation.